

# RAPPORT D'ACTIVITÉS 2020

## SOMMAIRE

- |                     |       |
|---------------------|-------|
| 1. MOT DU COMITÉ    | p. 3  |
| 2. L'ADAP EN SUISSE | p. 5  |
| 3. TANZANIE         | p. 7  |
| 4. NIGER            | p. 21 |
| 5. ÉTATS FINANCIERS | p. 27 |
| 6. REMERCIEMENTS    | p. 33 |



# LISTE DES MEMBRES DU COMITÉ 2020-2021

Approuvée lors de l'Assemblée Générale du 30.06.2020

Président

**Claude Fischer**

claude.fischer@adap.ch

Vice-président

**Jean-Félix Savary**

savary@adap.ch

Responsable  
commission recherche

**Fabrice Buffard**

fabrice.buffard@adap.ch

Trésorier (jusqu'au 31.12.2020)

**Ezra Ricci**

ezra@adap.ch

Responsable  
commission opérations

**Yves Hausser**

hausser@adap.ch

Responsable  
stratégie programme

**David Hartlieb**

david@adap.ch

Association pour le Développement des Aires Protégées

Rue des Savoises 15, 1205 Genève

info@adap.ch, www.adap.ch

+41 (0) 22 320 76 75

CCP: 17-212756-1

**FEDERATION  
GENEVOISE  
DE COOPERATION**  
Mettons le monde en mouvement



## L'ADAP

Fondée en 1997, l'ADAP est une ONG suisse basée à Genève. Fruit d'une réflexion critique sur les politiques de conservation de l'environnement et de gestion des ressources naturelles en Afrique, l'ADAP entend aider les communautés à faire de la protection de l'environnement un facteur de développement. L'ADAP est membre de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC) et de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN).

# MOT DU COMITÉ

Chers membres,  
Chers partenaires,  
Chers amis,

L'année 2020 restera dans les annales du 21<sup>ème</sup> siècle comme l'année de la pandémie COVID-19. La manière dont les gouvernements ont géré cette crise a généré des impacts sans précédents sur un secteur devenu clé pour la conservation de la nature, à savoir celui du tourisme. Ces dernières décennies, ce secteur s'est affirmé comme l'un des plus importants contributeurs au financement de la gestion des aires protégées au niveau mondial (bien que de manière très inégale), ainsi qu'aux économies nationales des destinations « nature » (contribution au PIB, emplois, devises). Dans ce contexte, les réductions massives de la fréquentation touristique liées à la pandémie ont eu un impact catastrophique sur la conservation, les économies, et également les stratégies de survie des communautés locales vivant au contact des ressources naturelles.

Cette situation de crise a mis en évidence la fragilité d'un modèle ne reposant que sur des marchés touristiques sur lesquels les acteurs locaux n'ont aucune emprise et dont la volatilité était déjà connue mais considérée jusqu'ici comme temporaire. La crise que nous traversons souligne la nécessité de s'assurer d'une diversification des stratégies visant à financer la conservation de manière à assurer plus de résilience au système. De nombreuses initiatives ont vu le jour de pour identifier des alternatives au « tout tourisme ».

De manière intéressante, les aires protégées soutenues par l'ADAP en Tanzanie ont été peu impactées par la crise en cours. De fait, le tourisme n'a qu'une importance marginale dans l'approche développée, qui s'appuie beaucoup plus sur le développement de chaînes de valeur ajoutée visant à assurer la valorisation des ressources au niveau des économies locales. A ce titre, les efforts développés depuis des années par l'ADAP visant à développer la filière apicole dans les forêts de Miombo de l'Ouest tanzanien, ont confirmé la plus grande résilience de ces marchés locaux et régionaux à ce type de perturbation. La surveillance ne dépendant pas des revenus touristiques, elle a pu être maintenue à son niveau habituel et aucune recrudescence du braconnage n'a été constatée. Forte de cette expérience, l'ADAP a décidé de renforcer la diversification des sources de revenus pour les communautés riveraines et la gestion des aires protégées en misant sur une autre filière prometteuse, celle des champignons sauvages comestibles.

Il serait toutefois simpliste de limiter l'analyse à la stricte dimension économique. Un facteur clé, qui joue également dans le succès des approches mises en œuvre par l'ADAP, est celui de la gouvernance inclusive, qui paraît être une condition *sine qua non* pour la durabilité des modes de gestion. Les projets de l'ADAP promeuvent cette gouvernance inclusive par le développement

de modèles de gestion communautaire et de co-gestion en fonction des possibilités offertes par le cadre légal et des statuts fonciers des territoires considérés. La clé réside dans le fait d'accepter sincèrement le retour des communautés rurales pour participer à la prise de décision, avec tout ce que cela implique comme confrontation et acceptation d'une vision différente de l'avenir de ces territoires de celle de « *wilderness* », mise en avant par la conservation internationale depuis des décennies. La conservation de la nature se fera avec les humains, non contre eux.

L'importance de la mission que l'ADAP s'est donnée depuis 1997, à savoir conserver la nature avec et au bénéfice des populations qui vivent à son contact, est encore plus marquée aujourd'hui

qu'elle ne l'était à sa création. La plupart des experts s'accordent à reconnaître, que la cause première de l'émergence de pandémies comme celle que nous traversons est directement liée à la destruction du monde naturel et à la manière dont nous le considérons uniquement comme pourvoyeur de ressources, considérées à tort par l'économie néolibérale, comme infinies.

C'est donc avec optimisme que l'ADAP aborde l'année 2021, avec une confiance renouvelée dans une approche qui, si elle était atypique au lancement de l'ADAP à la fin des années 90, est en passe de devenir un courant dominant .

**Yves Hausser, Responsable opérations**



## REJOINDRE L'ADAP

L'ADAP existe grâce au soutien de ses membres. Si vous souhaitez contribuer au développement de ses activités, rejoignez-nous en tant que membres et restez ainsi informés sur l'évolution de nos actions. Pour ce faire, n'attendez pas et remplissez de suite le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site :

[www.adap.ch/sengager-avec-nous/](http://www.adap.ch/sengager-avec-nous/)

# L'ADAP EN SUISSE

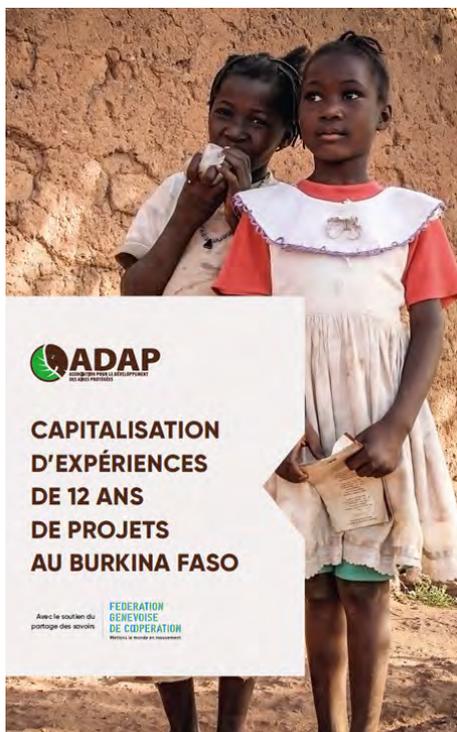
## Capitalisation d'expérience

L'ADAP a publié un document de capitalisation d'expérience de 12 ans de projet au Burkina Faso. Le projet Faune et Développement (Fau-deb), alliant soutien au développement d'activités économiques durables, développement de mécanismes de gouvernances participatives des ressources naturelles, et renforcement des capacités organisationnelles, techniques et juridiques des populations, a été lancé en 2004 avec l'aide du financement de la Fédération Genevoise de Coopération (FGC). Le rapport se décline en 4 chapitres : L'établissement et l'appui à la gestion de Zones Villageoises d'Intérêt Cynégétique, Le développement de filières de produits forestiers, Le programme d'alphabétisation et Le transfert de compétences entre l'ADAP et l'Afaudeb. La brochure de capitalisation peut être commandée en version papier ou téléchargée sur le site de l'ADAP. Cette capitalisation a fait l'objet d'un café-débat organisé par la FGC et animé par Ezra Ricci (auteur du document) le 23 mars 2020. La vidéo est également visionnable sur le site de l'ADAP. Un grand merci à tous les contributeurs de cette capitalisation, spécialement Ezra Ricci !

## Système de contrôle interne

Sur demande de la Direction du Développement et de la Coopération, la majorité des organisations membres de la FGC ont dû mettre en place un système de contrôle interne visant à

analyser la séparation des tâches et évaluer les risques financiers, organisationnels ainsi qu'au niveau des projets. Cet exercice a demandé un investissement de temps considérable du trésorier et de la secrétaire exécutive pour préparer les documents et les soumettre au comité pour révision et discussion. Néanmoins, le processus aura été bénéfique à l'ADAP car il lui aura permis de mieux identifier le cumul des responsabilités pour certains postes et de mieux les répartir dans



les cahiers des charges. L'analyse des risques lui a également permis de proposer un plan d'action pour les deux prochaines années. L'exercice sera régulièrement reconduit pour assurer un fonctionnement optimal de l'Association à Genève. Le concept pourra également être réalisé à l'échelle des projets en collaboration avec les partenaires locaux.

### Accueil d'un nouveau stagiaire

Lucas Villard a réalisé un stage de 6 mois à l'ADAP, consacré principalement au traitement et à l'analyse des données du suivi écologique par pièges photos en Tanzanie. Ayant un Master en *Behaviour, Evolution and Conservation* et un Bachelor en Biologie avec un large bagage en statistiques, Lucas a pu effectuer des analyses statistiques pointues dans le but de les publier dans le cadre d'un article scientifique. La partie de son stage qui devait toucher à la gestion de projet, n'a pas pu être abordée à cause des conditions de travail imposées par la pandémie. Après son recrutement à la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia), il reste engagé à l'ADAP pour le montage d'un nouveau projet et la mise en place d'outils de travail numériques. Merci à Lucas pour son travail et bienvenue à l'ADAP !

### Renouvellement du comité

Lors de l'Assemblée Générale du 30 juin 2020, plusieurs changements ont lieu au sein du comité. Anne Ceppi a quitté sa place de responsable de la stratégie programme pour des raisons d'éloignement géographique et de charge professionnelle. Le comité lui souhaite tout le meilleur pour la suite de sa carrière. Sa place a

été reprise par David Hartlieb, qui a donc laissé sa place de vice-président. Jean-Félix Savary a remis sa place de président pour prendre celle de vice-président, mieux adaptée à son emploi du temps. Les membres du comité tiennent à remercier chaleureusement Jean-Félix pour son investissement et sont contents qu'il reste parmi eux. Le nouveau venu à la présidence n'est autre que Claude Fischer, professeur à hepia et bénévole en charge de la formation en suivi écologique en Tanzanie depuis plus de 10 ans. Bienvenue à lui !

### Bénévolat

Le retard des projets sur le terrain a provoqué une diminution des entrées financières pour le poste «frais de gestion» et l'association a tourné dix mois avec une secrétaire exécutive à 20 % seulement. Le bénévolat a donc été très important en 2020. La secrétaire exécutive Sandy Mermod a continué à exécuter ses tâches courantes ainsi qu'à monter la deuxième phase du projet Rungwa River corridor. Yves Hausser a assuré le suivi du projet Katavi-Ugalla corridor et les missions de suivi en Tanzanie. Nicola Cantoreggi a, de son côté, suivi la dernière phase du projet au Niger. Ezra Ricci, en plus de la comptabilité de l'ADAP, a mené à bien la capitalisation et le système de contrôle interne. Merci à tous pour leur professionnalisme et leur engagement !

**Sandy Mermod, secrétaire exécutive**

# TANZANIE

**CONTEXTE GENERAL** p. 8

**ZONE APICOLE DE MLELE** p. 9

**KATAVI-UGALLA CORRIDOR** p. 12

**RUNGWA RIVER CORRIDOR** p. 14

**CHAMPIGNONS SAUVAGES** p. 18



## CONTEXTE GÉNÉRAL DES PROJETS EN LIEN AVEC LA GESTION DES RESSOURCES

L'année 2020 a été, en Tanzanie comme partout ailleurs dans le monde, fortement marquée par le développement de la pandémie de COVID-19 qui a entraîné des bouleversements importants. Notamment en mettant quasiment à l'arrêt l'activité touristique et le transport aérien international durant plusieurs mois. Le pays a toutefois été moins impacté que d'autres destinations, et l'activité économique s'est poursuivie de manière relativement peu perturbée hormis une baisse temporaire du tourisme, qui a repris dès le mois de juillet 2020.

Un autre phénomène qui a marqué l'année 2020, sont des pluies d'une abondance rarement observée ces dernières années, et ce dans tout le pays. Elles ont eu pour conséquence une coupure des voies de communication durant plus de 5 mois. Cela a passablement compliqué le travail de terrain et à rendu très ardue la réalisation de certaines missions de consultance.

Enfin, la Tanzanie a été très occupée par les élections générales (présidence et parlement) qui ont eu lieu fin octobre 2020. Le président Magufuli a été élu pour un second mandat de 5 ans, et le parti au pouvoir a repris le contrôle total du parlement. Du point de vue de la mise en œuvre des projets, ces différents facteurs ont contribué à retarder le déploiement de cer-

taines activités, soit en raison de la pandémie et des mesures restreignant les réunions, soit en raison de l'indisponibilité des officiels dans les semaines qui ont précédé les élections.

Sur invitation du ministère de l'Environnement et des Ressources Naturelles et avec le soutien de son bailleur principal, la Fédération Genevoise de Coopération, l'ADAP a entrepris une démarche de changement d'échelle de ses interventions. Elle va ainsi étendre à l'ensemble de la réserve forestière de Mlele (2350 km<sup>2</sup>) l'expérience initiée dans la zone apicole (850 km<sup>2</sup>) par le biais d'un *Joint Forest Management*. Ce modèle de co-gestion inclut à la fois les gouvernements villageois des 8 villages rivaux de la réserve et les associations à base communautaire liées aux filières. Elle va également étendre cette approche à la réserve forestière de Rungwa River, ainsi qu'à certains territoires villageois comportant encore des forêts de valeur. L'ADAP va également se pencher sur le potentiel des paiements pour services écosystémiques, notamment pour le marché du carbone. La résilience viendra effectivement de la diversification des sources de revenus. Enfin, l'ADAP a également développé des collaborations avec plusieurs nouveaux partenaires pour atteindre ses objectifs.

**Yves Hausser, responsable opérations**

# ZONE APICOLE DE MLELE GESTION COMMUNAUTAIRE ET APPUI AUX POPULATIONS RIVERAINES

## Objectifs du projet

Ce projet financé par la Fédération Genevoise de Coopération soutient le partenaire local *Inyonga Beekeepers Association* (IBA) dans le développement de l'activité apicole, ainsi que pour la gestion de la zone apicole (*Beekeeping Zone*). Un effort important de plaidoyer a été fourni auprès des partenaires gouvernementaux, particulièrement le *Tanzania Forest Services* (TFS) et la *Forest and Beekeeping Division* du Ministère de l'Environnement pour la reconnaissance des bénéfices du mode de gestion mis en oeuvre et pour assurer son extension à la totalité de la réserve de Mlele.

## Activités réalisées en 2020

L'année 2020 a marqué la fin du projet se concentrant sur le soutien à IBA et sur la gestion de la zone apicole de Mlele. Les dernières activités se sont déroulées de janvier à fin avril

2020. Malgré les conditions particulièrement difficiles rencontrées sur le terrain, la plupart des activités prévues ont été réalisées conformément à la planification, avec un certain retard pour quelques-unes d'entre elles en raison des inondations et de la pandémie.

**Gestion de la zone apicole** : Des patrouilles régulières ont été menées tout au long des 4 mois. Malgré les difficultés propres à la saison des pluies, elles ont permis de maintenir un niveau de protection élevé de la zone, comme l'ont relevé les observations directes de lions, de lycaons, d'éléphants ou d'ongulés, réalisées au cours des patrouilles. Le niveau des activités illégales s'est réduit comparativement au début de la phase et se cantonne désormais aux zones frontières de la zone apicole. Enfin, les meilleures relations avec le TFS ont permis des réactions conjointes rapides quand des activités illégales



étaient constatées (coupe illégale de bois) en bordure nord de la réserve. Un évènement notable à mentionner ici est la réalisation de deux opérations d'envergure réalisées par les forces armées tanzaniennes dans les aires protégées de la région pour mettre un terme au braconnage commercial qui était constaté depuis plusieurs années. Dans ce contexte, des dizaines de personnes ont été arrêtées et un grand nombre d'armes saisies, y compris des armes de guerre. Selon les gardes villageois, ces opérations ont également contribué à limiter la pression du braconnage sur la zone apicole.



**Autonomisation du partenaire local** : Il n'y a pas eu à proprement parler d'activités de renforcement des capacités mais toute une série d'évènements révèle l'impact des efforts réalisés au cours de la phase. Tout d'abord, IBA a renouvelé ses instances lors d'une assemblée générale réalisée le 26 janvier 2020. Un nouveau président a été élu et les élections, facilitées par le District de Mlele, se sont bien passées. Ce renouvellement régulier des instances, conforme aux statuts de l'association est rassurant en ce sens qu'il révèle un fonctionnement plus harmonieux de l'association que durant la phase précédente. En outre, le comité central d'IBA s'est réuni régulièrement pour traiter de questions importantes pour l'avenir de l'association, comme la mise à jour des statuts, ou encore la planification de la mise en œuvre des activités financées par le *Tanzania Forest Fund*. A ce sujet, IBA a finalisé et signé l'accord de financement avec le *Tanzania Forest Fund* lors d'une mission à Dodoma du 21 au 26 février 2020. Les premières actions ont été mises en œuvre à partir de la mi-mars. En outre, des représentants d'IBA ont été invités à participer à plusieurs rencontres organisées au niveau national. Concernant des questions d'apiculture, IBA a participé à la révision du *national beekeeping research master plan* en janvier 2020 et à l'assemblée générale de TABEDO, organe faîtière des organisations apicoles en Tanzanie en février 2020. Au sujet de la gestion des ressources naturelles IBA a participé à un atelier organisé à Mbeya en mars 2020 sur la conservation du bassin du lac Rukwa et a reçu la visite de représentants de la

FAO occupés au montage d'un vaste projet de soutien à l'apiculture pour les régions de Tabora et Katavi. IBA a également participé à la séance organisée par le *Tanzania Bureau of Standards* à Dodoma en mars 2020 visant à mettre au courant les producteurs apicoles des dernières évolutions légales et réglementaires liées à la commercialisation du miel. Ces sollicitations et invitations fréquentes révèlent à quel point IBA a réussi à s'imposer comme acteur incontournable de l'apiculture en Tanzanie, ses compétences étant aujourd'hui largement reconnues. La relative autonomie avec laquelle IBA a géré ces différents événements est également extrêmement encourageante pour le futur.

Enfin, toujours dans ce chapitre, et ce malgré les conditions liées à la pandémie et à l'exceptionnelle saison des pluies, IBA est parvenue à sécuriser des contrats avec des clients à Morogoro et a vendu plus de 4 tonnes de miel au cours de cette période. Tous ces indicateurs nous confortent dans la stratégie adoptée visant à soutenir IBA sur le long terme.

**Clôture du projet** : Les deux derniers mois de la phase ont été extrêmement animés pour l'équipe d'appui du projet avec la réalisation de l'évaluation externe et de l'audit financier indépendant. L'équipe a accueilli l'évaluateur externe, le Dr F. Kilahama, ancien directeur de la *Forestry and Beekeeping Division*. Malgré les contraintes liées à la pandémie, l'évaluation a été réalisée avec un grand soin. Alors qu'elle a dû être interrompue après une semaine en raison des mesures de restriction relatives au nombre de personnes autorisées lors de réunions en mars, elle a repris fin avril. Elle a duré un mois, durant lequel l'évaluateur a rencontré la plupart des acteurs et bénéficiaires du projet pour mener une évaluation participative. Si celle-ci confirme les excellents résultats obtenus, elle souligne également la fragilité d'IBA et la nécessité de poursuivre un appui, plus limité à l'organisation pour assurer sa pérennité. Enfin, au mois d'avril également, c'est l'auditrice d'Innovex, Mme Catherine Marandu, qui s'est rendue sur le terrain pour réaliser l'audit financier final du projet.

**Yves Hausser, responsable opérations**



## CO-GESTION DES FORÊTS DU CORRIDOR KATAVI-UGALLA

### Objectifs du projet

Le projet financé par la Fédération Genevoise de Coopération vise à appuyer et à accompagner les villages de Mgombe, Uzega, Kanoge, Wachawaseme, Mtakuja, Kaulolo, Nsenkwa et Masigo dans l'établissement d'un *Joint Forest Management (JFM)* sur l'ensemble de la réserve forestière de Mlele afin de sécuriser leurs droits et assurer le partage des revenus issus de la gestion. Le projet se développera sur deux axes : (1) faciliter la mise en place des structures institutionnelles villageoises de gestion de la réserve et (2) appuyer le développement d'activités génératrices de revenus au profit des communautés riveraines en se focalisant les filières du miel et des champignons. Ce nouveau projet a démarré le 1<sup>er</sup> mai 2020 pour une première phase de 2 ans (sur 10 ans au total).

### Activités réalisées en 2020

**Apiculture** : Une séance a été réalisée avec IBA pour clarifier les questions, légitimes, que l'association avait par rapport à la nouvelle organisation du projet, qui a comme partenaire principal non plus *Inyonga Beekeepers Association (IBA)*, mais les gouvernements villageois des 8 villages bordant la réserve de Mlele. IBA demeure un partenaire secondaire et un bénéficiaire du projet, mais d'une manière réduite par rapport aux années précédentes. L'association continue à fonctionner de façon

satisfaisante. Elle a mis en œuvre au cours de la période de mai à décembre 2020 les activités liées à la première tranche du financement acquis auprès du *Tanzania Forest Fund*, à savoir la formation de deux charpentiers d'IBA et la production de plus de 50 ruches modernes qui ont été installées dans la zone apicole, portant à 267 le nombre de ruches d'IBA. Malheureusement, en raison de la très forte saison des pluies, la production de miel a été réduite à néant en 2020 (phénomène déjà observé par le passé). IBA a tout de même pu écouler une partie importante de son stock, et ce malgré l'isolement de la région pendant les inondations.

**Gestion de la réserve** : Un effort important a été porté sur le maintien de la surveillance de la zone apicole, puis l'extension progressive de cette surveillance aux parties de la réserve de Mlele qui n'étaient jusqu'ici pas concernées par le projet. Pour assurer ce changement d'échelle, le recrutement de 15 nouveaux gardes villageois a été effectué dans les villages bordant la réserve. Ils seront envoyés en formation dans un centre agréé par le gouvernement pour une durée de 3 mois début 2021. Ces formations seront également dispensées aux 15 anciens gardes, une fois que les nouveaux venus seront aptes à opérer. Plusieurs patrouilles ont été réalisées avec le *Tanzania Forest Services (TFS)* et le niveau d'activités illégales demeure limité.

**Initiation du processus de JFM** : Les réunions de sensibilisation à la mise en place du JFM ont été menées auprès des membres des gouvernements villageois. des 8 villages riverains. Leur organisation a été compliquée par le fait qu'elles se sont tenues le mois des élections générales en Tanzanie, mais les bonnes relations avec le *District Executive Director* ont permis de les mener malgré le contexte. Elles ont été facilitées en tandem par l'équipe de l'ADAP et des représentants du TFS du bureau régional et de l'antenne du District. Les séances d'information, auxquelles 169 membres des gouvernements villageois ont participé, se sont tenues du 15 au 21 octobre 2020. Ces séances ont permis de clarifier les questionnements des villages notamment relatifs aux bénéfices qu'ils avaient à tirer de la mise en place de la cogestion. Suite à ces séances, la totalité des membres des gouvernements villageois ont confirmé soutenir le processus et se sont engagés à agir en tant qu'ambassadeurs du projet auprès de la population de chaque village. La prochaine étape sera la réalisation des assemblées générales villageoises, durant lesquelles la population sera amenée à se prononcer de manière formelle sur l'engagement des villages dans le processus.

D'autre part, différentes rencontres ont eu lieu avec les représentants du TFS au niveau de la



zone ouest, en août 2020, puis au quartier général à Dar Es Salaam début septembre 2020. Ces rencontres ont permis de résoudre de manière définitive les différents qui ont causé tant de retard à la mise en œuvre de certaines activités lors de la phase précédente. Dorénavant, le TFS coopère pleinement à la mise en œuvre du projet. Des rencontres régulières ont eu lieu tant à Tabora qu'à Mlele tout au long de l'année 2020.

### **Etudes de référence et appui aux écoles:**

L'équipe a préparé les études de référence (questionnaires socio-économiques, termes de référence pour les études forêt, champignons et faune), qui seront réalisées au début 2021. Dernier point notable, l'ADAP a été sollicitée pour accompagner la réouverture des écoles suite au confinement du printemps 2020. Elle a ainsi fourni des systèmes permettant la désinfection des mains à l'entrée des classes pour 8 écoles du District. Cela nous a valu un passage dans le journal télévisé.

**Yves Hausser, responsable opérations**

## RUNGWA RIVER GESTION COMMUNAUTAIRE DES FORÊTS DU CORRIDOR DE LA RUNGWA

### Objectifs du projet

Le projet financé par la Fédération Genevoise de Coopération vise à améliorer les moyens d'existence des communautés locales en accompagnant et en soutenant la mise en place d'une gestion communautaire des forêts. Le projet assiste JUHIWAKU et INHBO dans leurs processus participatifs pour cogérer la réserve villageoise de Kululu et la réserve forestière de Rungwa River et leurs ressources. Il fournit également un appui aux usagers des forêts afin qu'ils puissent bénéficier de leurs ressources durablement, en évitant les conflits. Ce projet a été annoncé pour une durée de 10 ans. La première phase a démarré en mai 2018 et a obtenu une extension jusqu'en février 2021. En plus du financement FGC, l'ADAP a pu sécuriser un co-financement de la Wildlife Conservation Society (WCS) permettant d'appuyer le développement et la modernisation du secteur apicole et mettre en place un suivi faunistique au moyen de pièges photographiques, dans

le cadre du Ruaha-Katavi Landscape Program. Ce nouveau partenariat est le résultat de nombreux échanges et séances menées par Yves Hausser et l'équipe de terrain. Il permettra des synergies intéressantes, tant pour les activités, le partage d'information ou la recherche.

### Activités réalisées en 2020

Pour mémoire, le projet avait connu de nombreux retard en 2019 suite à des formalités administratives et la coordination problématique entre plusieurs secteurs étatiques. Cela avait pu être réglé totalement en 2019 et la collaboration avec le *Tanzania Forest Services* (TFS) avait démarré à la fin de cette année. L'année 2020 s'annonçait donc riche en activités. Malheureusement, le début 2020 a connu de nouveaux retards dûs aux inondations qui ont isolé la zone de projet pendant plusieurs mois ainsi que les mesures visant à limiter les réunions en mars et avril 2020. Seules quelques activités ont pu se dérouler en début d'année. C'est à partir de juin que le projet



a enfin pu trouver son rythme de croisière et rattraper son retard. Toutefois, pour assurer la qualité des activités mises en oeuvre, une extension a été demandée jusqu'au 28 février 2021. Il y a eu des changements concernant le personnel. Issa Mpinga a quitté le poste de chef de projet et Romanus Mwakimata, *Livelihoods and natural resources officer* (LNRO), a pris sa place en juillet 2020. Romanus, secondé par la comptable Christina Komba, a repris en main la gestion du projet avec dynamisme et à eux deux, ils ont permis de relancer ses activités, combler le retard et délivrer les résultats attendus. Matana Levi a rejoint l'équipe comme LNRO en octobre et a pu prendre les activités de suivi écologique et de formations apicoles. Voici un aperçu des activités principales réalisées en 2020.

**Etudes champignons et forêts** : Le Dr Urs Bloesch, consultant spécialisé en foresterie et champignons est venu en mars 2020 réaliser une étude sur le potentiel de commercialisation des champignons sauvages (voir chapitre suivant). La fin de sa mission fut compliquée suite à la suppression de la plupart des vols. Grâce au soutien de l'équipe de terrain, il a pu trouver des solutions pour rentrer en Suisse avant la fermeture total de l'espace aérien. Cela ne l'a pas découragé pour autant puisqu'il est retourné en Tanzanie pour effectuer la deuxième partie de son mandat qui concernait l'évaluation des conditions forestières



des réserves de Kululu et Rungwa River. Ces données permettront d'avoir un état de référence et de mesurer l'impact du projet après une période de 10 ans.

**Formations apicoles** : Ce type de formation cible les chefs de groupes d'apiculteurs (recensés au préalable) afin qu'ils puissent mettre en pratique les éléments appris avec les membres de leur groupe et jouer le rôle de pollinisateur des connaissances. Au total, 142 apiculteurs de 8 villages ont bénéficié d'une première formation dispensée par le *Tanzania Wildlife Research Institute* de Tabora. Cette formation a principalement abordé la fabrication de ruches, leurs sites de pose, la récolte et le stockage du miel pour correspondre aux lois tanzaniennes et aux standards de certification. Cette formation a rencontré un

vif succès parmi les apiculteurs puisqu'elle a allié bases théoriques à une grande partie pratique.

**Recensement des camps d'apiculteurs :** afin de mettre à jour les données cartographiques, les camps d'apiculteurs ont été recensés dans les réserves de Kululu et de Rungwa River. Les données permettront de mesurer l'intensité de l'apiculture dans les réserves, de suivre la production apicole et d'inclure l'activité dans les plans de gestion des zones.

**Etude sur la disponibilité en eaux et les défis du pastoralisme :** l'arrivée massive des agro-pasteurs WaSukuma ces 10 dernières années dans la région pose des défis en termes d'aménagement du territoire et de pratiques agro-pastorales. Les villages n'étaient pas préparés à accueillir les nouveaux venus et plusieurs conflits sont apparus (avec les agriculteurs locaux, avec les apiculteurs, avec les gestionnaires des aires protégées). Afin de pouvoir proposer des actions qui apaisent les tensions et permettent à chacun de pratiquer son activité dans le respect des lois tanzaniennes, le projet a mandaté le *Tanzania Livestock and Research Institute* pour évaluer

les défis majeurs et les besoins de l'élevage dans la zone de projet ainsi que la disponibilité de l'eau en saison sèche (source de conflit). Il en est ressorti que la création de retenues d'eau pour palier à la pénurie en saison sèche et des formations quant à la gestion des pâturages sont essentielles pour réduire les conflits. La démarcation de zones de pâture est nécessaire pour les villages qui n'ont pas de plans d'aménagement du territoire.

**Formation en suivi écologique :** Dix VGS ont bénéficié d'une formation sur le thème du suivi écologique par pièges photographiques, dispensée conjointement par Claude Fischer, président de l'ADAP et professeur à la haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (hepia) de Genève, par Dickson Malembeka, chef du suivi écologique d'IBA, et par Matana Levi, LNRO du projet. La formation a permis de poser 36 pièges photos pour une première session de suivi écologique. Les pièges sont restés 4 semaines dans la réserve de Kululu, récoltant 12'468 images et recensant déjà 37 espèces de mammifères. Cela démontre que le corridor écologique remplit encore ses fonctions malgré le taux important d'activités humaines.



**Patrouilles de surveillance :** Le nombre de patrouilles initialement prévu n'a pas pu être réalisé à cause des autorisations en attente et des inondations. Toutefois, quatre patrouilles ont pu être réalisées dans Rungwa River (accompagnées par un membre du TFS) et 6 patrouilles ont été menées dans la réserve de Kululu.

**Formations du personnel :** INBHO et les autorités villageoises d'Illunde et Isegenezya ont reçu une formation en gestion financière et *management*. Pour le district de Sikonge, la formation en gestion financière et entrepreneuriat a été dispensée aux groupes d'apiculteurs et de cueilleurs de champignons. Du côté des écogardes, 11 gardes supplémentaires (10 hommes et 1 femme) ont été recrutés et envoyés au centre de formation de Likuyu Sekamanga pendant 3 mois.

**Développement d'un accord avec le TFS :** des séances ont eu lieu avec des représentants de plusieurs niveaux du TFS (local, régional et national) afin de concrétiser le partenariat pour le *Joint Forest Management* de Rungwa River et Mlele. Un protocole d'accord a été préparé et soumis au TFS pour validation.

**Résolution des conflits entre villages :** Un conflit a éclaté entre les villages membres de l'association JUHIWAWU au sujet de l'aménagement du territoire et des droits sur les forêts. Cela a conduit à un dysfonctionnement de l'association puisqu'elle avait besoin d'avoir des représentants de tous les villages. Le personnel de projet, avec l'appui du District et de la Région, a réussi à apaiser les conflits et trouver un mode opératoire qui convienne à tous les villages. Cependant, l'avenir de JUHIWAKU dans sa structure de base n'est plus envisageable puisque trop de changements légaux sont intervenus dans la gestion de la réserve de Kululu. La phase 2 sera donc remodelée pour correspondre aux nouveaux défis légaux et institutionnels. La réserve de Kululu, qui est sur territoire villageois, sera gérée par les villages propriétaires sous la forme d'un *Participatory Forest Management* et un *Joint Forest Management* sera développé pour les villages riverains de la réserve forestière gouvernementale de Rungwa River.

**Sandy Mermod, secrétaire exécutive**



## CHAMPIGNONS SAUVAGES POTENTIEL POUR LES MOYENS DE SUBSISTANCE DES COMMUNAUTÉS LOCALES

L'apiculture, qui est une importante activité génératrice de revenus dans les forêts de Miombo, est soutenue par l'ADAP depuis de nombreuses années et cette activité a contribué de manière significative à une meilleure conservation des zones protégées. Cependant, les forêts de Miombo sont également connues pour d'autres produits forestiers non ligneux (PFNL) qui sont essentiels aux moyens de subsistance des populations locales. Bien que les champignons sauvages comestibles soient abondants pendant la saison des pluies, de décembre à avril, et très appréciés par les communautés rurales, leur potentiel en tant que chaîne de valeur ajoutée reste inexploité.

Une première enquête socio-économique dans le corridor de Rungwa a révélé que les champignons sont les deuxième PFNL après l'apiculture. 41 % des personnes interrogées étaient engagées dans la collecte de champignons sauvages comestibles, dont 91% des

ménages cueillaient les champignons à des fins alimentaires uniquement, tandis que 9% des ménages utilisaient les champignons pour l'autoconsommation et la vente. Afin de mieux évaluer l'utilisation actuelle et le potentiel commercial des champignons, l'ADAP a mandaté Adansonia-Consulting pour mener une étude sur les champignons sauvages dans le corridor de Rungwa en mars 2020.

En raison de précipitations imposables et du niveau d'eau inhabituellement élevé dans les rivières et les dépressions, l'accès à certains villages, aux forêts des réserves de Kululu et de Rungwa River était impossible. Finalement, 17 membres de groupes de cueilleurs de champignons, dont 3 hommes et 14 femmes, ont été interrogés et de courtes excursions dans les forêts voisines ont été effectuées. Les connaissances traditionnelles sur les champignons sont transmises principalement par les grands-parents ou les mères à la jeune génération.



Les brèves excursions ont confirmé la grande abondance de champignons sauvages comestibles dans les forêts de Miombo. Au total, 36 espèces de champignons comestibles ont été recensées et toutes les personnes interrogées accordent une grande importance aux champignons en tant que nourriture. La plupart des espèces comestibles appartiennent aux genres *Amanita* (amanites), *Cantharellus* (chante-relles), *Lactarius* et *Termitomyces* (champignons termites). Environ 75 % des membres des groupe cueillent des champignons au moins deux fois par semaine. Tous les membres des groupe consomment au moins deux fois par semaine des champignons pendant la saison des pluies, tandis qu'environ 60 % des membres consomment des champignons secs au moins une fois par semaine en basse saison. En général, les gens font sécher le surplus de la récolte de champignons pour les consommer pendant la saison sèche.

Environ 70% des membres des groupe collectent des champignons également pour les vendre. En raison de l'épidémie de coronavirus, nous n'avons pas pu réaliser une étude de marché complète. Cependant, d'après les premières visites de marché et les entretiens avec les vendeurs de champignons sur les marchés de Tabora et de Sikonge, la demande de champignons frais et séchés est confirmée et davantage de champignons pourraient être vendus s'ils étaient plus régulièrement disponibles.

Il existe plusieurs défis pour le développement d'une chaîne de valeur ajoutée telle que celle des champignons sauvages comestibles. D'une part, les normes de qualité doivent être respectées pour une commercialisation réussie. Ainsi, seuls les champignons frais et non endommagés ou les champignons correctement séchés et exempts de saleté ou de poussière doivent être emballés pour le marché. Cependant, la pratique actuelle du séchage des champi-





gnons en plein air ne répond guère aux normes minimales d'hygiène. Par conséquent, l'ADAP suggère d'utiliser des séchoirs solaires, ce qui permettrait d'obtenir des produits séchés de meilleure qualité, à plus forte valeur ajoutée. La création d'une association pour mieux soutenir les intérêts des groupes de cueilleurs de champignons et pour prendre la tête de la commercialisation des champignons sauvages comestibles nous semble également un outil incontournable pour la réalisation des objectifs

de développement de la filière.

En 2021, les activités liées aux champignons des deux projets tanzaniens permettront de compléter les résultats préliminaires de cette étude et d'élaborer une stratégie de marketing complète pour les champignons récoltés dans les corridors de Katavi-Ugalla et de Rungwa River.

**Urs Bloesch, Adansonia-Consulting**

# NIGER

REGION DE MARADI

p. 22



# DAKORO ET BERMO

## APPUI AUX STRATÉGIES DE RÉSILIENCE DES COMMUNAUTÉS PASTORALES

### Objectifs du projet

La zone d'intervention du projet d'appui aux stratégies de résilience des communautés pastorales (SRCP) est située dans la Région de Maradi sur deux départements (Dakoro et Bermo), au centre-sud du pays et couvre 4 sites d'intervention dans les communes de Dakoro, Bader Goula et Gadabédji. Le partenaire local Action pour une Gestion Intégrée des Ressources (AGIR) mène le projet pour qu'il puisse fournir son appui aux communautés pastorales dans quatre domaines: (1) structuration/renforcement de trois filières de produits végétaux (gomme arabique, fourrage et fanes de niébé, et extraction de l'huile de la noix de balanites *aegyptiaca*), (2) constitution/renforcement d'un réseau féminin fonctionnel de banques céréalières et d'aliment à bétail, (3) renforcement du mécanisme endogène de financement de la scolarisation des filles et (4) appui au montage de dossiers pour l'obtention de micro-crédits. Ces 4 volets constituent un ensemble cohérent visant à renforcer la place et l'autonomie des femmes au sein des commuau-

tés d'intervention, aussi bien dans le court (activités économiques) que dans le long terme (scolarisation des filles). S'agissant de la dernière phase d'appui, l'ADAP a également maintenu un volet qui s'adresse directement au partenaire AGIR et qui vise à renforcer ses capacités structurelles de fonctionnement, de communication et de mobilisation des financements, en vue d'assurer sa pérennisation.

Après 14 années d'intervention, notre partenaire AGIR est pratiquement arrivé au terme de son appui aux groupements agro-pastoraux à travers le financement de la FGC porté par l'ADAP (fin du projet en février 2021). Son action auprès des communautés locales se poursuivra à l'avenir à travers d'autres partenariats nationaux et internationaux.

### Activités réalisées en 2020

En 2020, le projet a, bien entendu, dû composer avec les **contraintes sanitaires** imposées par la crise sanitaire. Cela s'est traduit par un ralentissement ou l'annulation de certaines activités et la fermeture, pendant quelques mois, des établisse-



ments scolaires. Néanmoins, l'éloignement relatif par rapport aux grands centres urbains et les faibles densités de population ont contribué à limiter la diffusion du virus. AGIR, sur l'impulsion de l'Etat du Niger, s'est fortement impliquée dans des activités d'information et de sensibilisation aux mesures de protection contre la pandémie, profitant également des synergies déjà existantes dans le cadre de la mise en œuvre concomitante d'un projet sur l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans la région de Dakoro. Ainsi, la mise en œuvre des activités a pu se poursuivre de manière assez satisfaisante.

Un premier volet d'intervention concernait l'**appui à trois filières génératrices de revenus** (gomme arabique, fans de niébé, et extraction de l'huile de la noix de balanites aegyptiaca) pour les groupements féminins, cible prioritaire du projet. Les activités autour de la production fourragère (fans de niébé) ont permis de consolider toutes les conditions-cadre (en particulier l'accès au foncier, l'acquisition de matériel de transport, les for-

mations techniques). Les conditions climatiques défavorables n'ont malheureusement pas permis d'atteindre le niveau de production espéré pour développer de manière conséquente la commercialisation, mais les bases sont posées pour une relance conséquente en 2021.

La première production de gomme arabique est attendue pour 2022. L'année 2020 a été mise à profit pour assurer un bon entretien des plants (formation technique à l'élagage et au regarni, mise à disposition de matériel d'arrosage) sur les sites de production et pour établir un mécanisme de protection de ces mêmes sites (clôture et gardiennage).

Finalement, pour l'extraction d'huile de la noix de balanites, ont été essentiellement réalisées les activités de formation par l'équipe du projet. La valeur ajoutée attendue par l'acquisition de compétences auprès d'autres groupements féminins maîtrisant cette activité de transformation n'a pas pu se concrétiser, du fait du report, en raison de la



situation sanitaire, du voyage d'étude prévu à cet effet. Pour les trois filières, le projet a pu assurer des séances de formation aux circuits de commercialisation et les marchés potentiels pour un écoulement régulier des productions des groupements féminins ont été identifiés.



Un deuxième volet d'activités portait sur le renforcement des **mécanismes endogènes de financement**, au niveau de la scolarisation des jeunes filles et du fonctionnement des banques céréalières et d'aliments à bétail.

Au niveau de la scolarisation des jeunes filles, AGIR dispose désormais d'une solide expérience. L'année 2020 s'est donc focalisée sur les activités permettant de limiter, autant que faire se peut, l'abandon de l'école en cours de route. Le volet de sensibilisa-

tion, outre des séances classiques autour des questions comme celles des mariages précoces, s'est appuyé sur des témoignages personnels apportés par des personnalités féminines de la région, qui ont réussi grâce au suivi d'une scolarité régulière. Le volet financier a bénéficié d'un renforcement du troupeau scolaire, la vente des animaux gardés par les élèves, permettant de consolider la couverture de frais d'alimentation des enfants et des filles sur le site même de l'école. Finalement, afin d'assurer une continuité dans le parcours scolaire, un dispositif d'accueil dans des familles a été mis en place pour les filles poursuivant leurs études au degré secondaire loin de leur village.

La gestion des banques céréalières et des banques d'aliments à bétail a connu une implication de plus en plus importante des femmes, dont les capacités de gestion sont désormais fortement reconnues et dont l'avis sur toutes les questions socio-économiques qui concernent les communautés agropastorales sont de plus en plus pris en compte. Plus largement, les groupements féminins ont pu renforcer leur assise grâce à la maîtrise et aux revenus générés par des activités précédemment mises en place : la production de briquettes pour l'alimentation du bétail à partir des résidus agricoles et les plateformes multifonctionnelles permettant l'alimentation en énergie pour diverses utilisations (éclairage, vulcanisation, recharge batteries etc.).

Un dernier volet des activités a visé à **renforcer la capacité des groupements féminins** à être identifiés comme acteurs crédibles et fiables auprès des acteurs publics et associatifs nigériens

et de ceux de la coopération internationale. Un travail de plaidoyer a été réalisé par AGIR par rapport à des interventions des projets et, plus important, pour l'inscription sur le moyen-long terme des activités des groupements féminins dans les plans de développement communaux. Il s'agit d'un travail de longue haleine, qu'AGIR devra poursuivre et consolider.

Dans ce contexte, le propre **renforcement d'AGIR** en tant que partenaire reconnu et crédible auprès des bailleurs de fonds, va y contribuer. Les nombreux mandats obtenus par AGIR auprès de bailleurs de fonds au cours de l'année 2020 en sont

l'expression et ils devraient permettre à notre partenaire de consolider sa stratégie d'autonomisation en tant que prestataires de services, à partir de laquelle elle pourra continuer à apporter son appui aux communautés agro-pastorales dans la région de Dakoro.

**Nicola Cantoreggi, chargé de projet**





# ÉTATS FINANCIERS DE L'ADAP



# BILAN

## ACTIFS

<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>	<b>AU 31.12.2020</b>	<b>AU 31.12.2019</b>
Trésorerie	71'139.92	129'143.42
Actifs de régularisation	8'564.36	0.00
<b>Total actif circulant</b>	<b>79'704.28</b>	<b>129'143.42</b>
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		
Immobilisations financières (dép. gar. loyer)	1'691.77	1'691.77
Immobilisations corporelles	0.00	0.00
<b>Total actifs immobilisés</b>	<b>1'691.77</b>	<b>1'691.77</b>
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>SFr. 81'396.05</b>	<b>SFr. 130'835.19</b>

## PASSIFS

<b>FONDS ÉTRANGERS</b>	<b>AU 31.12.2020</b>	<b>AU 31.12.2019</b>
Créanciers	0.00	0.00
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À COURT TERME</b>		
Dettes à court terme portant intérêt	0.00	0.00
Autres dettes à court terme	291.20	9.60
Passifs de régularisation	6'910.46	4'958.50
<b>Total capitaux étrangers à court terme</b>	<b>7'201.66</b>	<b>4'968.10</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS À LONG TERME</b>		
Dettes à long terme portant intérêt	0.00	0.00
Fonds affectés aux projets	71'111.21	125'579.57
<b>Total capitaux étrangers à long terme</b>	<b>71'111.21</b>	<b>125'579.57</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Réserve légale issue du bénéfice	0.00	0.00
Réserves facultatives issues du bénéfice	287.52	1'857.88
Résultat de l'exercice	2'795.66	-1'570.36
<b>Total fonds propres</b>	<b>3'083.18</b>	<b>287.52</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>SFr. 81'396.05</b>	<b>SFr. 130'835.19</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT

## PRODUITS

PRODUITS	AU 31.12.2020	AU 31.12.2019
Fonds affectés aux projets	254'944.36	326'145.06
Produits divers	19'591.96	41'903.19
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>SFr. 274'536.32</b>	<b>SFr. 368'048.25</b>

## CHARGES

CHARGES DIRECTES DE PROJETS	AU 31.12.2020	AU 31.12.2019
Charges directes projet Inyonga 16-28	12'189.33	86'460.18
Charges directes projet Rungwa 18-19	87'874.84	92'028.46
Charges directes projet Niger 19-09	25'524.98	107'041.30
Charges directes projet Madagascar 16-47	648.96	4'457.74
Charges directes projet Katavi-Ugalla 20-18	89'922.39	0.00
Charges directes projet Burkina Faso 12-32	3'651.30	0.00
Charges directes capitalisation Burkina Faso 14-41	8'821.44	0.00
<b>Total charges directes de projets</b>	<b>228'633.24</b>	<b>289'987.68</b>

### CHARGES DIRECTES DE PROJETS/FONDS PROPRES

Participation aux projets par fonds propres	111.28	3'651.30
<b>Total charges directes de projets/Fonds Propres</b>	<b>111.28</b>	<b>3'651.30</b>

### GESTION ET ADMINISTRATION

Charges de personnel	20'214.55	37'188.90
Charges de fonctionnement	22'781.59	38'790.73
Amortissements & corrections de valeur sur les actifs immobilisés	0.00	0.00
<b>Total charges de gestion et administration</b>	<b>42'996.14</b>	<b>75'979.63</b>

<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>SFr. 271'740.66</b>	<b>SFr. 369'618.61</b>
Résultat de l'exercice	2'795.66	-1'570.36
	<b>SFr. 274'536.32</b>	<b>SFr. 368'048.25</b>

# TABLEAU DE VARIATION DES FONDS POUR PROJETS

## ANNÉE 2020

FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2020	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2020
Tanzanie - Projet Inyonga 16-28	29'333.19		12'189.33	1'850.00		15'293.86
Tanzanie - Projet Rungwa 18-19	87'825.38	9'386.00	87'874.84	10'050.00		-713.46
Tanzanie - Projet Katavi-Ugalla 20-18	0.00	159'520.00	89'922.39	11'130.00		58'467.61
Niger - Projet 19-09	-17'588.47	25'000.00	25'524.98	3'200.00		-21'313.45
Madagascar - Projet 16-47	17'188.03		648.96	81.12		16'457.95
Burkina Faso - Projet 12-32		6'570.00	3'651.30			2'918.70
Burkina Faso - Capitalisation 14-41	8'821.44		8'821.44			0.00
<b>TOTAL fonds affectés</b>	<b>125'579.57</b>	<b>200'476.00</b>	<b>228'633.24</b>	<b>26'311.12</b>	<b>0.00</b>	<b>71'111.21</b>

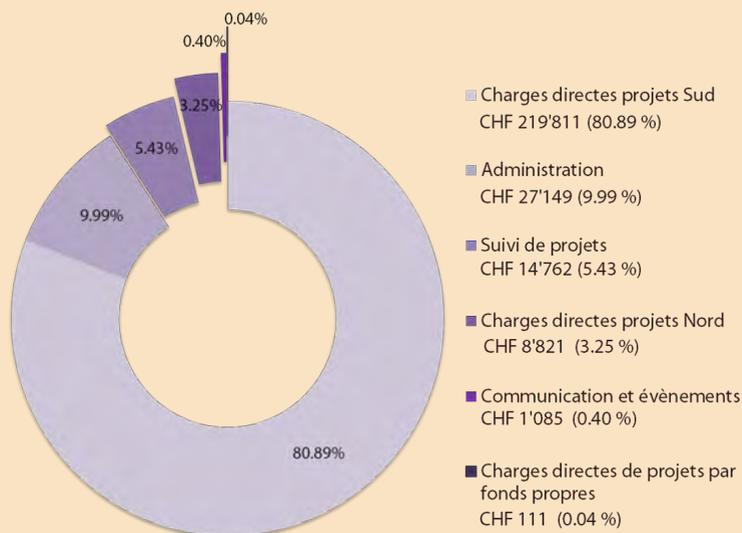
FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2020	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS		TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2020
Capital	287.52				2'795.66	3'083.18
Résultat de l'exercice		2'795.66			-2'795.66	0.00
<b>TOTAL fonds libres</b>	<b>287.52</b>	<b>2'795.66</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>3'083.18</b>

## ANNÉE 2019

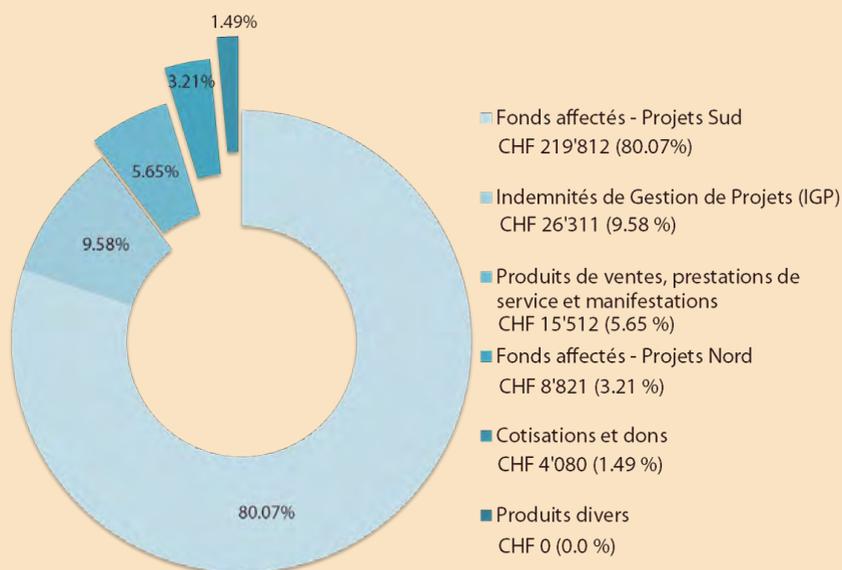
FONDS AFFECTÉS	SOLDE INITIAL AU 01.01.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS	FRAIS DE GESTION	TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2019
Tanzanie - Projet Inyonga 16-28	103'418.37	23'105.00	86'460.18	10'730.00		29'333.19
Tanzanie - Projet Rungwa 18-19	61'464.84	129'889.00	92'028.46	11'500.00		87'825.38
Niger - Projet 19-09	0.00	102'823.00	107'041.30	13'370.17		-17'588.47
Madagascar - Projet 16-47	22'202.98		4'457.74	557.21		17'188.03
Burkina Faso - Capitalisation 14-41	8'821.44					8'821.44
<b>TOTAL fonds affectés</b>	<b>195'907.63</b>	<b>255'817.00</b>	<b>289'987.68</b>	<b>36'157.38</b>	<b>0.00</b>	<b>125'579.57</b>

FONDS PROPRES	SOLDE INITIAL AU 01.01.2019	ATTRIBUTIONS	UTILISATIONS		TRANSFERTS INTERNES	SOLDE FINAL AU 31.12.2019
Capital	1'857.88				-1'570.36	287.52
Résultat de l'exercice		-1'570.36			1'570.36	0.00
<b>TOTAL fonds libres</b>	<b>1'857.88</b>	<b>-1'570.36</b>	<b>0.00</b>		<b>0.00</b>	<b>287.52</b>

# RÉPARTITION DES CHARGES 2020



# RÉPARTITION DES REVENUS 2020



Les comptes de l'ADAP sont présentés selon les normes Swiss GAAP RPC 21 définies pour l'établissement des comptes des organisations sociales d'utilité publique à but non lucratif. Ils ont été révisés par la Fiduciaire DRP SA, dont le rapport de révision est accessible sur [www.adap.ch](http://www.adap.ch).

**Produits :** En 2020, les recettes de l'ADAP se sont élevées à CHF 274'536.32, en diminution de 25% par rapport aux années précédentes. Cette diminution s'explique principalement par le fait que les projets menés au Niger et à Madagascar sont arrivés à leur terme courant 2020, générant ainsi moins de revenus. Le désengagement de ces pays va être compensé par le lancement en 2021 d'un troisième projet en Tanzanie, où l'ADAP va concentrer ses efforts afin de favoriser les synergies aussi bien dans la mise en œuvre que dans le suivi des projets. La transition vers cette nouvelle stratégie en adéquation avec les moyens de l'Association a toutefois conduit à une diminution passagère de ses revenus.

De plus, la crise du Covid a empêché l'organisation de manifestations en Suisse, dont la Fête de la Musique, qui a été une source de rentrées importante en 2019. La génération de revenus alternatifs comme la co-location des bureaux (CHF 4'200) et la réalisation de prestations de services (CHF 10'796) n'ont que partiellement compensé ce manque à gagner. Ainsi, les produits divers de l'Association ont eux aussi diminué par rapport à l'année 2019, pour se situer à CHF 19'591.96 (-53 %).

**Charges :** Si les charges liées aux projets ont diminué pour les raisons évoquées ci-dessus, celles de fonctionnement de l'Association à Genève ont dû être contenues pour faire face

à la baisse des revenus constatée en 2020. Bien entendu, il n'y a pas eu de charges liées aux manifestations en 2020, ce qui explique en soi une diminution d'environ 30 % des charges de fonctionnement par rapport à 2019. Le reste des charges de fonctionnement étant pratiquement incompressibles, l'équilibre budgétaire a pu être atteint uniquement par la réduction des charges salariales, c'est à dire en réduisant le temps de travail rémunéré de la secrétaire exécutive, passé de 40 à 20 % pendant dix mois. C'est ainsi principalement grâce au dévouement de Sandy Mermod que les charges de l'Association ont pu être contenues, pour s'élever à CHF 271'740.66, soit 26 % de moins qu'en 2019.

**Résultat :** L'exercice 2020 a dégagé un bénéfice de CHF 2'795.66, ce qui permet d'entamer la nouvelle année dans de bonnes conditions pour mener à terme la réorientation stratégique avec notamment le lancement prévu d'un troisième projet en Tanzanie. L'ADAP consacre l'essentiel de ses ressources à la réalisation et au suivi de projets. Seul un peu plus de 10 % de son budget est dédié à l'administration et la communication, ce qui est bas, comparé aux 21 % que les ONG titulaires du label Zewo consacrent en moyenne à ces activités. Si cela démontre la forte vocation de l'ADAP pour la mise en pratique de modes de gestion communautaire des ressources naturelles, un équilibrage du ratio entre les ressources consacrées aux projets et celles dédiées au fonctionnement de l'organisation est néanmoins visé en 2021, afin de stabiliser le fonctionnement de l'association, garantir son indépendance et favoriser ultérieurement le développement de ses activités de terrain.

**Ezra Ricci, trésorier**

# UN GRAND MERCI

## À TOUS LES MEMBRES ET AUX DONATEURS DE L'ADAP

### Partenaires financiers

- Commune de Bernex
- Commune de Carouge
- Commune de Confignon
- Commune de Chêne-Bourg
- Commune de Plan-les-Ouates
- Commune de Pregny-Chambésy
- Commune de Presinge
- Commune de Satigny
- Ville de Genève
- Etat de Genève
- Direction du Développement et de la Coopération

### Bénévoles

- Nicola Cantoreggi (chargé de projet)
- Alix Jornot (chargée de communication)
- Lucas Villard (stagiaire)
- Gerald Ungar (relecture)
- Anne Ceppi (relecture)

### Crédits photos

- Alain Bersier (p. 7, p. 26)
- AGIR (Niger)
- ADAP (toutes les autres images)

### Partenaires opérationnels

- Fédération Genevoise de Coopération
- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture de Genève
- ADAP Tanzania
- Wildlife Conservation Society - Tanzania
- Inyonga Beekeepers Association
- JUHIWAKU
- Ilunde Natural Honey Beekeepers Org.
- Action pour une Gestion Intégrée des Ressources (AGIR)
- Innovex Tanzania Ltd
- Adanson Consulting
- Tanzania Wildlife Research Institute

## SOUTENIR L'ADAP

- Financièrement, à travers un don ou en devenant membre : 80 CHF adulte, 30 CHF étudiant/AVS/AI et 250 CHF institutions. CCP : 17-212756-1
- Matériellement, par des dons de matériel de bureau, d'apiculture ou des équipements pour les patrouilles en brousse.
- En mettant votre temps à disposition en tant que bénévole pour nos manifestations ou nos activités de gestion à Genève.



Association pour le Développement des Aires Protégées  
Rue des Savoises 15, 1205 Genève  
[www.adap.ch](http://www.adap.ch), [info@adap.ch](mailto:info@adap.ch)  
+41 (0) 22 320 76 75  
CCP: 17-212756-1

*Rapport d'activités 2020, imprimé en mai 2021*